

Atouts, un dispositif au service des artisans du bâtiment

Cette action/formation permet au chef d'entreprise de :

- Identifier les impacts de la dématérialisation des procédures et la réglementation spécifique des marchés publics,
- Appliquer les obligations et les responsabilités liées à la dématérialisation,
- Préparer la rédaction des documents de la consultation en réponses aux exigences de la dématérialisation des marchés,
- Optimiser vos réponses aux marchés publics et gagner du temps.

De la formation à la pratique grâce à l'accompagnement individuel en entreprise

Formation de 1 jour :

La dématérialisation des procédures : le cadre juridique

Le **comportement et les attentes de l'acheteur public**

La dématérialisation des procédures : les contraintes techniques

La recherche et le suivi des offres

La réponse à un **appel d'offre sur un marché bâtiment : documents et techniques**

(Prise en charge possible par les Fonds de Formation)



Accompagnement individuel 1,5 jour :

Coaching sur une candidature à un marché réel dématérialisé,

Accompagnement technique : paramétrage, certificat électronique...

80% du coût pris en charge par la Région

Pour vous inscrire ou pour toute information, merci de contacter la **CAPEB Loire** :

Emmanuel MONTCHOVET
e.montchovet@capeb-loire.fr
04 77 92 11 30